

# Règlement Rallye Vélo en famille de la CCBPD

## Conditions de participation

Balade familiale et ludique. Dimanche 7 avril 2024

Cet évènement est à l'initiative du Conseil Intercommunal des Jeunes de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres-Dorées.

Cette 3ème édition propose un circuit qui passe cette année sur le territoire de 4 communes : Frontenas, Bagnols, Moiré, Theizé.

- Les participants vont découvrir un itinéraire de 9,7 km de randonnée jalonné d'énigmes. Les énigmes porteront sur le patrimoine local qui caractérise les communes traversées (patrimoine local, histoire, culture ou environnement). **Ce Rallye des Familles n'est pas une course, il ne comprend aucun classement.** Ce rallye est ouvert à toutes les familles de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées. Cette année, le parcours emprunte un tracé composé des dénivelés marqués qui peuvent présenter des difficultés pour des jeunes de moins de 10 ans.

Un point de ravitaillement est prévu sur le parcours. Le point de départ (et d'arrivée) est fixé à la salle Rurale de Frontenas, Lot.Près de la Font 69620 FRONTENAS.

Accueil à partir de 9h00 – départs entre 9h00 et 09h30 – Pour tout départ après ce créneau, la CCBPD n'assurera plus la logistique ni la sécurité du parcours.

- **La participation à cet évènement est fixée à 1 euro pour chaque participant, l'intégralité de cette recette étant reversée à L'UNICEF**

## Conditions de participation

- Les équipes devront être composées d'au moins un adulte majeur.
- Les enfants mineurs, non accompagnés, ne pourront pas s'inscrire à la manifestation.
- Chaque participant aura son propre vélo en état de bon fonctionnement et sera responsable de son matériel.

## **Modalités d'inscription**

- Une inscription payante d'un euro / personne est obligatoire (règlement sur place le jour du départ) auprès des organisateurs (**formulaire d'inscription disponible sur le site [www.cc-pierresdorees.com](http://www.cc-pierresdorees.com) et auprès des 32 communes de la CCBPD.**
- En cas de mauvaises conditions météorologiques ou pour tout autre raison majeure, l'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation, sans report de celle-ci. Chaque participant devra signer la décharge jointe attestant de la bonne lecture de ce présent règlement et de la charte de bonne conduite ci-après

## **Sécurité**

- Le Casque est obligatoire pour tous les participants. Un gilet de sécurité est vivement conseillé.
- Vous serez responsable de votre matériel. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration le jour de la manifestation.
- L'organisation s'engage à mettre en poste des bénévoles sur le parcours. Les services de secours et de gendarmerie seront avertis de l'évènement.
- Chaque participant s'engage à respecter le code de la route et la signalétique en place

## **Droit à l'image**

- La participation au rallye implique obligatoirement que les participants donnent leur accord aux organisateurs, médias et réseaux sociaux, d'utiliser leur image pouvant figurer sur les photos ou vidéos prises lors de la journée du 7 avril 2024.
- L'utilisation de ces images ne pourra en aucun cas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation des participants.

## **Charte de bonne conduite**

- . Les enfants sont sous la responsabilité d'adultes
- . J'applique le code de la route en toutes circonstances.

- J'utilise un vélo en bon état mécanique (freins, pneus gonflés).
- Je prévois une bouteille d'eau et de vêtements adaptés aux conditions climatiques du jour
- J'adapte mon comportement aux conditions de circulation.
- Je maintiens un espace de sécurité avec le cycliste qui me précède.
- Je vois et je prends toutes les dispositions pour être vu(e).
- Je roule sans mettre en cause ma propre sécurité ni celle des autres usagers de la route.
- Je connais la procédure d'appel des secours en cas d'accident (tél 18 ou 112).
- Je respecte la nature et son environnement.
- Je respecte les autres usagers de la route.